



Avant Programme

Championnats de Tunisie Cavaliers Seniors + CSO Organisé par : La Fédération Tunisienne Des Sports Equestres



Date : 20/21/23 JUIN 2019

Lieu : Club Sportif Des Unités D'Intervention De La Police -La Soukra-

CONDITIONS GENERALES DU CONCOURS :

Le concours sera organisé conformément aux règlements suivants :

- Règlement général de la FEI, 25^{ème} édition, mise à jour au 1er janvier 2019.
- Règlement FEI des concours de Saut d'Obstacles, 27^{ème} édition, mise à jour au 1er janvier 2019.
- Règlement vétérinaire, 15^{ème} édition, mise à jour au 1er janvier 2017.

ORGANISATEUR :

FEDERATION TUNISIENNE DES SPORTS EQUESTRES

COMITE D'ORGANISATION :

Président D'Honneur : Mr Makram Hajjeji / Président du concours : Hatem Ben Mabrouk / Directeur du concours : Mr Anis Sellami / Directeur Technique Mr Zied Aouina
Trésorerie : Mr Ridha Jemai / Secrétariat : Thouraya Ayedi

JURY DE TERRAIN :

Président : Mr Maher Berrachid (TUN) (FEI level 2)
Membres : Mme Amel Bellagha (FEI level 2) / MR Bilel Kamoun (FEI Level2) / MR Khaled Hedriche (FEI level 2)/ Mr Mohamed Chaouachi (TUN)
Chronométrateur : Mr Wissem Aguerbi (TUN) Stagiaires : Mme W. Hassan + .Mr Mehdi Bouzidi
Chef Steward : Mme Khouloud Maghrebi (FEI Level 1) Stewards : Mr Aid B Naceur(FEI level 1) / Mr Lassaad Hamdi(TUN) (FEI level 1) /M.Rochdi Maalaoui
Stagiaires : Mme N.Debbash +Mme S. Azaiez + Mr H.Jelliti + Mme W. Hassan + .Mr A.Snen.

CHEFS DE PISTE :

Chef de Piste : Mr Naceur Hdhairia(TUN) (FEI level 1)
Chef de Piste Adjoint : Mr Habib Gallalou (TUN) (FEI level 1)
Stagiaires : Mr Thamer Jammezi + Melle Ghofrane Khammessi + Mr Sahbi Tlili + Mr Hattab Mediouni +Hassan Gallalou

MEDECIN VÉTÉRINAIRE:

Dr. Akram Ben Salah + Un vétérinaire de L'ANAD pour le contrôle Anti Dopage.

MEDECIN DU CONCOURS :

Dr. M.B.Sliman + Un Médecin de L'ANAD pour le contrôle Anti Dopage.

MARECHAL FERRANT :

Mr.Chokri Mejri

PROGRAMME DU CONCOURS

Jeudi 20 JUIN 2019

14h00- 15:00: Visite vétérinaire pour les chevaux participants au **CHAMPIONNAT DE TUNISIE SENIORS**

15h00 Reconnaissance de la piste : Epreuve 1 : CSO* (100-110 cm)

16h30:Reconnaissance de la piste : **1^{ère} journée CHAMPIONNAT DE TUNISIE SENIORS**

Vendredi 21 JUIN 2019

15h00 Reconnaissance de la piste : Epreuve 1 : CSO* (100-110 cm)

16h30:Reconnaissance de la piste : **2^{ème} journée CHAMPIONNAT DE TUNISIE SENIORS**

Dimanche 23 JUIN 2019

10h00: Reconnaissance de la piste : Epreuve 1 : Epreuve d'initiation

12h30 : Reconnaissance de la piste : Epreuve 2:Préparatoire (80 / 90 cm)

14h30 Reconnaissance de la piste : Epreuve 3 : CSO** (115 cm)

16h00: Reconnaissance de la piste : **3^{ème} journée CHAMPIONNAT DE TUNISIE SENIORS**

Il est de la responsabilité de chaque club affilié de s'assurer que leurs participants ont l'âge correct et qu'ils répondent aux conditions d'engagement aux épreuves auxquelles ils sont engagés conformément aux tableaux des catégorisations et conditions techniques

Un contrôle aléatoire des documents des chevaux participant au concours sera effectué.

Un contrôle anti dopage (cavaliers et chevaux) pourra être effectué.

Les chevaux doivent être pucés et enregistrés à la FTSE

N.B : Les horaires et les barèmes des épreuves pourront être modifiés en fonction du nombre des engagés.

SPECIFICATIONS TECHNIQUES DU CONCOURS

DEROULEMENT

Extérieur

PISTE DU CONCOURS

Dimensions : 70x50m

Nature : Sable

TERRAINS D'ÉCHAUFFEMENT

Espace de détente :

Dimensions : 50 x 30 m

Nature : Sable

FICHES DE SECURITE :

OLAF PETERSON

MATERIEL DE CHRONOMETRAGE :

TAG HEUER

ENGAGEMENTS :

Les inscriptions au concours ne peuvent se faire que sur le site web de la FTSE : <http://www.ftse.org.tn/>

- Pour le **CHAMPIONNAT DE TUNISIE SENIORS: Avant Mardi 18 JUIN 2019 à minuit.**
- Pour le **CSO du 20 JUIN 2019 : Avant Mardi 18 JUIN 2019 à minuit.**
- Pour le **CSO du 21 JUIN 2019 : Avant MERCREDI 19 JUIN 2019 à minuit.**
- Pour le **CSO du 23 JUIN 2019 : Avant VENDREDI 21 JUIN 2019 à minuit.**

Frais : Frais : 105 Dinars pour le CHAMPIONNAT DE TUNISIE SENIORS

(Les engagements terrain ne sont pas possibles pour le CHAMPIONNAT DE TUNISIE SENIORS)

20 Dinars pour l'épreuve initiation.

25 Dinars pour les épreuves CSO*.

30 Dinars pour les épreuves CSO**.

Les Modifications Des Engagements Ne Sont Pas Possibles.

SPECIFICATIONS TECHNIQUES DES EPREUVES

JEUDI 20 JUIN 2019 :

EPREUVE 1_CSO*

Date et heure : 20/06/2019 à 15h00

Catégorie de Cavaliers: **Licence Compétition / Licence Qualification.**

Catégorie de Chevaux: Toutes catégories de chevaux de 4 ans et plus

Barème : Barème A au chrono sans Barrage (Art. 238.2.1)

Vitesse : 350 m/mn

Hauteur: (100 - 110 cm)

Largeur : (110 - 120 cm)

Classement	Prix
1 ^{er}	Coupe+Médaille+ 150Dt
2 ^{ème}	Médaille + 100 Dt
3 ^{ème}	Médaille + 75 Dt
4 ^{ème}	Médaille+ 50 Dt
5 ^{ème}	Médaille + 25 Dt
Dotation Totale	400 Dinars

1^{ère} journée CHAMPIONNAT DE TUNISIE SENIORS

Date et heure: 20/06/2019 à 16h30

Catégorie de Cavaliers: Cavaliers Seniors - Licence Compétition

Les cavaliers seniors étrangers peuvent concourir pour l'épreuve et ne rentrent pas dans le classement du championnat.

Catégorie de Chevaux: Toutes catégories de chevaux de 6 ans et plus sauf jeunes chevaux

Barème: **Barème C (Art.239)**

Vitesse: 350 m/min

Hauteur: Max 130 cm Largeur : Max 140 cm

Classement	Prix
1 ^{er}	Coupe+ Médaille+ 300 dt
2 ^{ème}	Médaille+ 250 dt
3 ^{ème}	Médaille+200 dt
4 ^{ème}	150 dt
5 ^{ème}	100 dt
Dotation Totale	1000 dinars

VENDREDI 21 JUIN 2019 :

EPREUVE 1 : CSO*

Date et heure : 21/06/2019 à 15h00

Catégorie de Cavaliers: **Licence compétition**

Catégorie de Chevaux: Toutes catégories de chevaux de 5 ans et plus sauf jeunes chevaux

Barème : Barème A au chrono avec Barrage (Art. 238.2.2)

Vitesse : 350 m/min

Hauteur: (100-110 cm)

Largeur : (100-110 cm)

Classement	Prix
1 ^{er}	Coupe+Médaille+ 150Dt
2 ^{ème}	Médaille + 100 Dt
3 ^{ème}	Médaille + 75 Dt
4 ^{ème}	Médaille+ 50 Dt
5 ^{ème}	Médaille + 25 Dt
Dotation Totale	400 Dinars

2^{ème} journée CHAMPIONNAT DE TUNISIE SENIORS

Date et heure: 21/06/2019 à 16h30

Catégorie de Cavaliers : Cavaliers Seniors - Licence Compétition
Les cavaliers seniors étrangers peuvent concourir pour l'épreuve et ne rentrent pas dans le classement du championnat.

Catégorie de Chevaux: Toutes catégories de chevaux de 6 ans et plus sauf jeunes chevaux

Barème: Barème A au chrono avec Barrage (**Art. 238.2.2**) (Chrono de l'épreuve et points et Chrono du barrage ne servent que pour le classement de la journée ; classement championnat voir Annexe1)

Vitesse: 350 m/min

Hauteur: Max 130 cm

Largeur : Max 140 cm

Classement	Prix
1 ^{er}	Coupe+ Médaille + 300 dt
2 ^{ème}	Médaille+250 dt
3 ^{ème}	Médaille + 200 dt
4 ^{ème}	150 dt
5 ^{ème}	100 dt
Dotation Totale	1000 dinars

Dimanche 23 JUIN 2019 :

EPREUVE 1 : Initiation

Date et heure: 23/06/2019 à 10h00
Catégorie de Cavaliers: Licence Initiation
Catégorie de Chevaux: Toutes catégories de chevaux
Barème: Barème temps idéal (1)
Vitesse: 325 m/min
Hauteur: Max 60 cm

Classement	Prix
1 ^{er}	Coupe+ Médaille
2 ^{ème} au 10 ^{ème}	Médaille

(1) Barème temps idéal :

- Le temps idéal du parcours doit être fixé et annoncé à la fin de l'épreuve.
- La vitesse et la ligne du parcours idéale, sur la base desquelles le temps idéal est calculé, doivent être indiquées sur le plan du parcours.
- Le plan du parcours doit être affiché.
- Tout dépassement en dessus ou en dessous du temps idéal est converti en points de pénalité à raison d'un point par seconde ou fraction de seconde.
- Les couples seront classés selon :
 - 1- Le total de leurs pénalités dans le parcours.
 - 2- En cas d'Égalité **(1-)**, le temps du parcours converti en points de pénalité décide.
 - 3- En cas d'Égalité du nombre de point relatif au temps du parcours **(2-)**, le couple le plus proche du temps idéal sera le mieux classé.
- Chaque concurrent qui dépasse le temps limite (le double du temps idéal), est éliminé

Participation Des Chevaux à L'épreuve Initiation : 3 fois en gardant le même nombre de participations maximum à un concours.

EPREUVE 2 : Préparatoire

Date et heure : 23/06/2019 à 12h30
Catégorie de Cavaliers: **Licence Qualification.**
Catégorie de Chevaux: Toutes catégories de chevaux.
Barème : Barème en deux phases à temps différé (Art.274.1.5.2/2.3)
Vitesse : 325 m/mn
Hauteur: (80/90 cm)

Classement	Prix
1 ^{er}	Coupe+ Médaille
2 ^{ème} au 10 ^{ème}	Médaille

Participation Des Chevaux à L'épreuve Préparatoire : 2 fois en gardant le même nombre de participations maximum à un concours.

EPREUVE 3 : CSO**

Date et heure : 23/06/2019 à 14h30
Catégorie de Cavaliers: **Licence compétition**
Catégorie de Chevaux: Toutes catégories de chevaux de 5 ans et plus sauf jeunes chevaux
Barème : Barème A au chrono avec Barrage (Art. 238.2.2)
Vitesse : 350 m/min
Hauteur: (115 cm)
Largeur : (125 cm)

Classement	Prix
1 ^{er}	Coupe+Médaille+200dt
2 ^{ème}	Médaille + 150dt
3 ^{ème}	Médaille + 100dt
4 ^{ème}	Médaille +80dt
5 ^{ème}	Médaille +70dt
Dotation Totale	600 Dinars

3ème journée CHAMPIONNAT DE TUNISIE SENIORS :

Date et heure: 23/06/2019 à 16h00
Catégorie de Cavaliers : Cavaliers Seniors - Licence Compétition
Les cavaliers SENIORS étrangers peuvent concourir pour l'épreuve et ne rentrent pas dans le Classement du championnat.
Catégorie de Chevaux: Toutes catégories de chevaux de 6 ans et plus sauf jeunes chevaux
Barème: **Barème en 2 manches (Art.273.3.3.2).**
1^{ère} Manche : Barème A sans chrono
2^{ème} Manche : Barème A avec chrono
Vitesse: 350 m/min
Hauteur: Max 130 cm
Largeur : Max 140 cm

Classement	Prix
1 ^{er}	Coupe+Médaille+300dt
2 ^{ème}	Médaille + 250dt
3 ^{ème}	Médaille + 200dt
4 ^{ème}	150dt
5 ^{ème}	100dt
Dotation Totale	1000 Dinars

ANNEXE I

DEROULEMENT DU CHAMPIONNAT DE TUNISIE SENIORS

Chevaux :

Pour être autorisés à participer au Championnat de Tunisie SENIORS, les chevaux doivent subir avec succès une visite de contrôle vétérinaire. Les chevaux doivent être présentés à la visite vétérinaire avec leur carnet de vaccination à jour.

- Les chevaux autorisés à participer au Championnat de Tunisie Seniors ne doivent pas être inscrits dans la liste des jeunes chevaux.
- Un cheval ne peut participer qu'une seule fois.
- Un cheval qui participe au Championnat de Tunisie Seniors, n'a pas le droit de participer à d'autres épreuves du concours.

Cavaliers :

Les cavaliers autorisés à participer au Championnat de Tunisie Seniors doivent être de nationalité tunisienne.

- Un cavalier est autorisé à participer à un seul championnat pour une année en dehors du championnat Jeunes chevaux.
- Un cavalier ne peut participer au Championnat de Tunisie Seniors qu'avec un seul cheval. Un cavalier peut participer avec plusieurs chevaux mais un seul cheval sera retenu pour le classement du Championnat de Tunisie Seniors. Le cavalier doit déclarer le cheval avec lequel il va participer au Championnat de Tunisie Seniors.
- Le cavalier doit monter en premier le cheval qui va compter pour le classement du championnat de Tunisie Seniors dans toutes les épreuves du championnat de Tunisie Seniors. En l'absence de déclaration faite par le responsable du club, le premier cheval ayant été monté par le cavalier sera considéré comme cheval comptant pour le championnat.

Ordre de Passage :

Pour la première journée, la deuxième journée et la 1ère manche de la troisième journée du championnat : Tirage au sort.

- Pour la 2ème manche de la troisième journée: ordre inverse du nombre de points cumulés lors de la première journée après conversion du score en points, de la deuxième et de la 1ère manche de la troisième journée. En cas d'égalité de points l'ordre de passage de la 1ère manche de la troisième journée sera conservé.
- Pour les cavaliers qui montent plusieurs chevaux, le cheval qui compte pour le championnat est monté en premier dans toutes les épreuves.
- Un couple éliminé dans la première et deuxième journée du Championnat peut participer au reste de la compétition. Il totalisera un score de 20 points en plus du nombre de points du dernier couple classé à ce stade de la compétition. Les couples éliminés lors de la 1ère manche de la troisième journée du championnat sont éliminés du championnat de Tunisie Seniors et ne peuvent participer à la deuxième manche de la troisième journée.

Classement :

Est déclaré champion de Tunisie Seniors le couple qui cumule le moins de points après le déroulement de la 1ère (*), 2ème et 3ème journée du championnat. En cas d'égalité de points, c'est le temps de la 2ème manche de la 3ème journée qui départagera les concurrents.

(*) Les temps réalisés à l'issue de la première journée du Championnat (Epreuve en barème C) sont convertis en points selon la méthode suivante :

- Le couple ayant enregistré le meilleur temps enregistré un score de 0 points.
- Les couples enregistrent un nombre de points égal à la moitié de la différence entre leurs temps de leur parcours et le meilleur temps enregistré dans l'épreuve.
- L'arrondissement se fait aux centièmes près (2 chiffres après la virgule).

Dotations :

Classement	Prix
1 ^{er}	Coupe+Médaille+500dt
2 ^{ème}	Médaille + 300dt
3 ^{ème}	Médaille + 200dt
Dotation Totale	1000 Dinars

ANNEXE II

Réclamations :

Toute réclamation, pour être valable, doit être faite par écrit, accompagnée d'une caution équivalente à 30 dt et déposée auprès du président du jury dans les 30 minutes après la Proclamation des résultats.

Docteur, vétérinaire et maréchal ferrant :

Les soins médicaux, les soins vétérinaires ainsi que les services de maréchalerie seront à la charge des participants. Le comité organisateur n'interviendra pas dans les règlements.

Toutes les dispositions médicales et vétérinaires sont soumises aux conditions sanitaires médicales et vétérinaires tunisiennes ainsi qu'aux règles et dispositions légales organisant l'exercice de la médecine et de la médecine vétérinaire en Tunisie.

Assurance :

Tout propriétaire de cheval ou cavalier, est seul responsable de tout dommage causé par lui, ses employés, ses auxiliaires ainsi que par son cheval aux autres participants.

Tout cavalier ou propriétaire est donc amené à contracter une assurance responsabilité civile (RC) couvrant suffisamment toute participation à des concours Équestres nationaux ou organisés à l'étranger et de maintenir cette police en vigueur.

Le comité organisateur se dégage de toute responsabilité en cas d'accident.

Organisation du concours :

Dans des circonstances exceptionnelles, ainsi qu'avec l'approbation du jury de terrain, le comité organisateur se réserve le droit de modifier le programme

Pour clarifier des problèmes ou des affaires causées par des omissions ou à cause de circonstances non prévues. De telles modifications doivent être communiquées à tous les concurrents et officiels, dès que possible, et notifiés au secrétaire général par le président du jury.

Prélèvements pour la recherche de produits interdits

Des contrôles réguliers seront effectués lors des compétitions, le prélèvement d'échantillon est recommandé sur toutes les épreuves.

La désignation et le nombre des chevaux à contrôler est à la discrétion du délégué vétérinaire (président de la commission vétérinaire) et du président du

Jury.

<p>YELLOW WARNING CARD</p> <p>Event _____</p> <p>Date _____</p> <p>Person Responsible:</p> <p>Name _____</p> <p>FEI ID _____</p> <p>OFFENCE (please tick one) FEI General Regulations (GRs), 23rd edition, 1 January 2009, updates effective 1 January 2016 and FEI Eventing Rules, 24th edition, effective 1 January 2016</p> <p><input type="checkbox"/> Abuse of Horse GRs Art. 142 & 169.6.2 and/or Eventing Rules Art. 526</p> <p><input type="checkbox"/> Incorrect behaviour GRs Art. 169.6.3</p> <p><input type="checkbox"/> Dangerous Riding Eventing Rules Art. 525</p> <p><input type="checkbox"/> Non-Compliance with Protective Headgear Rules GRs Art. 140</p> <p><input type="checkbox"/> Non-Compliance with applicable Sport Rules (specify) GRs Art. 169.7 _____</p> <p>Signature of Official _____</p> <p>Signature of Person Responsible _____</p>	<p>YELLOW WARNING CARD</p> <p>Extract of Art. 169.7, FEI General Regulations (GRs) 23rd edition, 1 January 2009, updates effective 1 January 2016</p> <p>"7. In cases of offences mentioned in paragraphs 6.2 and 6.3 above and which are of a less serious nature and/or in cases specified in the Sport Rules and/or as mentioned in Article 140:</p> <p>7.1 The President of the Ground Jury, the President of the Appeal Committee, the Chief Steward or the Technical Delegate must notify the Person Responsible during the Period of the Event that he will receive a Yellow Warning Card, which will be delivered either by hand or by any other suitable means. If after reasonable efforts the Athlete cannot be notified during the Period of the Event that he has received a Yellow Warning Card, the Athlete must be notified in writing within fourteen (14) days of the Event.</p> <p>7.2 Should the same Person Responsible receive one (1) more Yellow Warning Card at the same or any other International Event within one year of the delivery of the first Yellow Warning Card, the Person Responsible shall be automatically suspended for a period of two (2) months after official notification from the FEI Secretary General."</p> <p>Extract of Art. 527, FEI Eventing Rules 24th edition effective 1 January 2016</p> <p>"[...] Notwithstanding anything to the contrary in the General Regulations, should the same Person Responsible receive one more Yellow Warning Card at the same or any other International Event within one year of the delivery of the first Yellow Warning Card for the same offence, the Person Responsible shall automatically be suspended for a period of two months after official notification from FEI Secretary General."</p>
---	---